

Assureur : CNP ASSURANCES

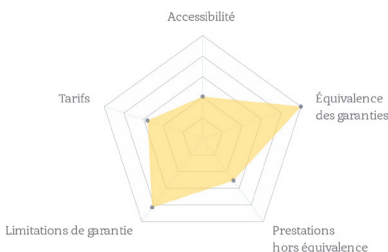
# ASSURÉA

## ASSURÉA CRÉDIT +/ CONTRAT D'ASSURANCE DE GROUPE EN COUVERTURE DE PRÊT N° 3036A



Type  
de contrat :

### Contrat Alternatif



#### FORMULES ANALYSÉES

DÉCÈS/PTIA	DÉCÈS/PTIA/ITT/IPT/IPP	DÉCÈS/PTIA/ITT/IPT/IPP + MNO
✓	✓	✓

#### ACCESSIBILITÉ

2/5

#### LIMITES D'ÂGE

- Décès : 79 ans à la souscription et 85 ans en fin de garantie
- PTIA : 65 ans à la souscription et 70 ans en fin de garantie
- ITT/IPT/IPP : 65 ans à la souscription et 70 ans en fin de garantie

#### ÉQUIVALENCE DES GARANTIES

5/5

	BANQUE X	BANQUE Y	BANQUE Z
Profil 1	✓	✓	✓
Profil 2	✓	✓	✓

#### PRESTATIONS (HORS ÉQUIVALENCE)

2.5/5

#### INCAPACITÉ

- Délai de franchise minimum : 30 jours
- Exonération des cotisations : Oui
- Couverture du mi-temps thérapeutique : Prise en charge de 50 % du montant assuré pendant 180 jours

#### INVALIDITÉ

- Application d'une franchise : Non
- Type de prestations versées : Échéances
- Montant versé en cas d'IPP :
  - Simulation N° 1 : 500 €
  - Simulation N° 2 : 500 €
  - Simulation N° 3 : 500 €

#### LIMITATIONS DE GARANTIES

4.2/5

#### EXCLUSIONS SPORTIVES

- Présence d'exclusions sportives autres que les sports aériens et ceux nécessitant un engin à moteur : Non

#### TARIFS 2019

2.8/5

- Maintien des tarifs en cas de changement des habitudes de vie de l'assuré : Oui

EXEMPLE DE TARIFS	DÉCÈS/PTIA	DÉCÈS/PTIA/ITT/IPT/IPP	DÉCÈS/PTIA/ITT/IPT/IPP + MNO
Profil 1 - Cadre non fumeur	€€€	€€	€€
Profil 2 - Non cadre fumeur	€	€	€



### L'ANALYSE DE NOS EXPERTS

**+** L'offre, accessible via une souscription dématérialisée, dispose de formalités médicales peu restrictives (examen médical obligatoire dès 500 000 € de capitaux souscrits pour les assurés de moins de 50 ans) et de limites d'âge étendues (jusqu'à 70 ans en fin de garantie sur chaque risque couvert hors décès). Le contrat présente un niveau de garanties suffisant pour couvrir les prêts des trois banques évaluées. En ITT, cinq délais de franchise sont disponibles, de 30 à 180 jours et la mise en jeu des garanties arrêt de travail entraîne la cessation des cotisations. De rares exclusions sportives.

**-** Le bénéfice d'une couverture accident pendant l'examen du dossier d'adhésion pourrait être envisagé.